

PROBLEMES DE CONFIDENTIALITE

Lors de la présentation de la partie C de l'épreuve TIPE, certains candidats peuvent être conduits à contacter des entreprises du monde industriel ou de la recherche. Cette démarche est d'ailleurs fortement encouragée.


Cependant, dans certaines circonstances, les sujets choisis peuvent être concernés par des problèmes de confidentialité. Si un tel cas se présente, cette situation doit être signalée par écrit à la Présidence de l'épreuve, en cochant lors de la saisie de la fiche synoptique la case « sujet confidentiel » et en complétant puis renvoyant le formulaire téléchargeable.

Le Président veillera scrupuleusement à ce que tout document relatif au travail de l'année qui pourrait être fourni aux examinateurs lors de l'entretien lui soit remis immédiatement (à lui ou à son représentant sur place). Ces documents feront alors l'objet d'un traitement particulier qui conduira à leur destruction totale afin qu'aucun tiers ne puisse en prendre connaissance.

La confidentialité de la partie C ne peut être un prétexte pour ne pas répondre aux questions des examinateurs.

En outre, les examinateurs se sont engagés formellement à respecter la stricte confidentialité aussi bien sur le déroulement de l'épreuve C que sur la nature des documents présentés.

Le Président de l'épreuve commune TIPE

A blue ink signature, likely of Michel Dirand, written in a cursive style. The signature is contained within a light blue rectangular box.

Professeur Michel DIRAND